

Paris, le 6 novembre 2017

Recyclage des déchets du bâtiment La Maîtrise d'ouvrage s'engage

Aujourd'hui, sur le salon BATIMAT, plusieurs maîtres d'ouvrages (Bouygues Immobilier, l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France, Foncia IPM, Monoprix, Paris Habitat, la SNCF et la Société du Grand Paris) se sont officiellement engagés, en présence de Nathalie HUCK-FRELIER, directrice adjointe Economie Circulaire et Déchets de l'ADEME, à une meilleure prise en compte de la prévention et de la gestion des déchets de chantier dans leurs marchés de travaux de rénovation/démolition.

Cet engagement s'est matérialisé par la signature de la charte des Maîtres d'ouvrages s'engageant à mettre en œuvre les recommandations du guide méthodologique produit au sein de la plateforme DEMOCLES. Ce guide a pour objectif d'aider la Maîtrise d'ouvrage à exprimer ses exigences en matière de gestion des déchets lors de la rédaction de marchés de travaux.

Cette démarche volontaire va permettre de mobiliser les maîtres d'ouvrages dans les territoires pour répondre à l'objectif de 70 % de valorisation des déchets de construction et de démolition d'ici 2020 fixé par la loi de transition énergétique. Elle s'intégrera naturellement dans la future feuille de route de l'économie circulaire annoncée par Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire.



Un guide méthodologique par la Maîtrise d'ouvrage pour la Maîtrise d'ouvrage

Présenté en avant-première aujourd'hui à BATIMAT, le guide méthodologique a été élaboré au sein de la plateforme collaborative DEMOCLES par le groupe de travail maîtrise d'ouvrage. Il vise à accompagner la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de chantiers de réhabilitation lourde/démolition dans l'intégration des prescriptions « déchets » dans le Cahier des Clauses Techniques et Particulières (CCTP) et contrats cadres de maîtrise d'œuvre et/ou entreprises de travaux.

DEMOCLES a souligné l'importance de la maîtrise d'ouvrage pour faire évoluer les pratiques et améliorer le taux de valorisation des déchets issus des opérations de réhabilitation lourde/démolition du bâtiment. En effet, ce secteur génère aujourd'hui plus de 42 millions de tonnes de déchets par an, dont 11 millions de tonnes de déchets du second œuvre. Seulement 30 % de ces derniers sont recyclés alors que la majorité de ces déchets disposent aujourd'hui de filières de valorisation.

Pour augmenter le taux de valorisation des déchets de ses chantiers, le Maître d'ouvrage qui est le donneur d'ordre, doit formuler ses exigences en matière de gestion des déchets dès la phase de rédaction des marchés de travaux. Ce guide a été élaboré pour les accompagner dans le but de se conformer à la réglementation en matière de prévention, gestion et traçabilité des déchets.

Ces exigences concernent toutes les étapes de la gestion des déchets selon le phasage du chantier. Depuis le diagnostic déchets, qui au préalable permet au Maître d'ouvrage d'identifier les flux que va générer son chantier et cibler les filières de valorisation, jusqu'à la traçabilité qui lui permettra de s'assurer qu'ils ont bien été orientés vers les filières de valorisation : 11 thèmes regroupent l'ensemble des clauses qui permettent au Maître d'ouvrage de s'assurer de la bonne prise en compte de la gestion des déchets dans ses marchés de travaux.



Paris, le 6 novembre 2017

Des maîtres d'ouvrage qui s'engagent

Des maîtres d'ouvrage qui se sont impliqués dans l'élaboration du guide méthodologique DEMOCLES ont signé une charte les engageant « à promouvoir et diffuser les recommandations de ce cahier méthodologique dans les marchés de rénovation/démolition le permettant et à en faire la promotion auprès du personnel responsable d'opérations ainsi qu'auprès de la maîtrise d'œuvre lorsqu'elle rédige des marchés pour leur compte. »

Les signataires sont :

- **Bouygues Immobilier** : Laurent TIROT, directeur général Logement France, représenté par Olivier LANNE, direction technique centrale
- **Établissement Public Foncier d'Ile-de-France** : Gilles BOUVELOT, directeur général, représenté par Isabelle HATTON, directrice des travaux du patrimoine
- **Foncia IPM** : Avi ELBAZ, responsable Développement Durable, et Ebrahim MOLLA, directeur Maîtrise d'ouvrage délégué
- **Monoprix** : Sandrine LEONARD, chef de département City Marché et Bernard ROUSSEAU, directeur technique, sécurité et sûreté
- **Paris Habitat** : Isabelle QUET-HAMON, responsable du service Habitat Durable
- **SNCF** :
 - o Benoit BRUNOT, directeur du Développement et des Projets, représenté par Jean-François PONT, direction du Développement et des Projets (SNCF MOBILITES - GARES ET CONNEXIONS),
 - o Alain CORIAT, directeur Adjoint des Achats Groupe, représenté par Benoit DEPOUTOT, chef de projet Economie circulaire / acheteur stratégique environnement, et par Luc HENRY, acheteur stratégique bâtiment (SNCF EPIC DE TETE, direction des Achats Groupe),
 - o Frédéric GOUPIL DE BOUILLÉ, directeur de la Gestion et de l'Optimisation Immobilière (SNCF EPIC DE TETE / SNCF IMMOBILIER),
 - o Jacques PEYNOT, directeur des Gares Ile-de-France, représenté par Rémi FRANÇAIS, responsable développement durable des gares Ile-de-France (SNCF MOBILITES - GARES ET CONNEXIONS)
- **Société du Grand Paris** : Frédéric WILLEMEN, directeur de l'ingénierie environnementale

La charte sera également signée à l'occasion de Batimat, mercredi matin, sur le stand de DEMOCLES, par :

- **Ville de Paris** : Antoinette GHUL, adjointe à la Maire en charge de l'Economie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire,
- **Plaine Commune** : Patrick VASSALLO, conseiller délégué au Développement local de Plaine Commune et référent Economie circulaire de plaine Commune au sein de la Métropole du Grand Paris pour.

Les déchets du bâtiment

Gisement annuel de déchets générés sur les chantiers de rénovation/démolition

42 millions de tonnes par an dont 11 millions de tonnes issues du second œuvre et seulement 3,3 millions recyclées.

Exemples de gisement annuel de déchets du second œuvre générés sur les chantiers de rénovation/démolition :

- Moquette : gisement d'environ 30 000 tonnes / an dont environ 700 tonnes valorisées
- Verre plat : gisement d'environ 200 000 tonnes / an dont environ 10 000 tonnes valorisées
- Plâtre : gisement d'environ 400 000 tonnes / an dont environ 83 000 tonnes / an recyclées
- DEEE Pro : gisement estimé à 100 000 tonnes / an de ces déchets dangereux dont une part infime qui passe par le circuit de collecte et traitement des filières agréées.



Paris, le 6 novembre 2017

DEMOCLES

DEMOCLES est une plateforme collaborative d'acteurs du bâtiment lancée fin 2014 à l'initiative de l'éco-organisme Récyclum avec le soutien de l'ADEME. Elle vise à améliorer les pratiques en matière de prévention et de gestion des déchets du second œuvre issu de chantiers de réhabilitation lourde et de démolition. DEMOCLES a pour ambition d'orienter ces déchets vers les filières de valorisation performantes. La plateforme réunit aujourd'hui plus de soixante-dix partenaires représentatifs de la maîtrise d'ouvrage/maîtrise d'œuvre, des entreprises de travaux, des gestionnaires de déchets et des filières de valorisation. Ils sont réunis autour d'un comité de pilotage et de plusieurs groupes de travail.

Avec DEMOCLES, Récyclum a relevé le défi de fédérer l'ensemble des acteurs concernés par le recyclage des déchets du second œuvre, de la maîtrise d'ouvrage jusqu'aux filières de valorisation, en passant par les maîtres d'œuvre, les entreprises de travaux et les gestionnaires de déchets.

La première phase de travail (2014-2016) avait pour objet de réunir l'ensemble des parties prenantes et d'engager le dialogue. Cela a permis d'aboutir à des conclusions partagées par l'ensemble des acteurs ainsi que des recommandations pour augmenter la valorisation des déchets du second œuvre.

Suite au succès de DEMOCLES et à l'intérêt qu'il a suscité auprès de la maîtrise d'ouvrage, une nouvelle étape s'est ouverte fin 2016. Le challenge ? Passer de l'intention à l'action ! Les partenaires du projet s'emploient maintenant à apporter des solutions concrètes pour faire évoluer les pratiques de gestion des déchets du second œuvre sur les chantiers de démolition/réhabilitation.

L'implication de la maîtrise d'ouvrage est croissante : de nouveaux partenaires se sont engagés dans la démarche, convaincus que DEMOCLES leur apportera des solutions pour atteindre à responsabilité et coût maîtrisés, les objectifs de la loi de transition énergétique qui fixe à 70% le taux de valorisation des déchets de chantier à horizon 2020.

DEMOCLES s'attache donc à :

- donner les moyens à la maîtrise d'ouvrage de faire évoluer les pratiques, via une bonne compréhension de ses responsabilités et la mise à disposition d'outils lui permettant de formuler ses exigences et d'en suivre l'exécution.
- donner les moyens aux entreprises de travaux de répondre aux exigences de la maîtrise d'ouvrage, en rendant accessibles les informations concernant les filières de valorisation des déchets, et en particulier en donnant aux entreprises de travaux les moyens de trouver les gestionnaires de déchets à même de garantir la valorisation/recyclage des déchets du second œuvre d'un chantier.



Paris, le 6 novembre 2017

GOUVERNANCE DE DÉMOCLÈS



COMITÉ DE PILOTAGE

ADEME, AIMCC, AMF, CNLRQ, FEDEREC BTP, FFB, FIEEC, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Récylum, SNED, SR BTP et UNTEC.

LISTE DES PARTENAIRES

ADEME, AIMCC, ALIAXIS, AMBIENTE, AMF, ARES, ATD - EPC GROUPE, BOUYGUES IMMOBILIER, CERQUAL, CNLRQ, CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES, CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE, COVANORD PRO, CSTB, DESSO, DUREO, ECO2PR, ECODIAGE, EXCOFFIER RECYCLAGE, FEDEREC BTP, FFB, FIEEC, FILMM, FONCIA IPM, GALERIES LAFAYETTE, GINGER DELEO, GIE LOGEMENT FRANÇAIS, GRAND EPF ILE-DE-FRANCE, ICEB, LES INDUSTRIES DU PLATRE, INTERFACE FLOOR, IRIEC, MAIRIE DE LYON, MAIRIE DE PARIS, METROPOLE DU GRAND LYON, MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, MONOPRIX, NEXITY, OPTIMUM, ORTEC, PAPREC RECYCLAGE, PARIS HABITAT, PLAINE COMMUNE, PRAXY, RECOVERING, RECYLUM, SAINT-GOBAIN GLASS, SAINT-GOBAIN PLACO, SEINE SAINT DENIS HABITAT, SERFIM-NANTET, SIBELCO, SICRA - GTM, SINIAT, SNCF, SNED, SNFA, SOCIETE DU GRAND PARIS, SOLOVER, SRBTP, SRP, SUEZ, UIPP, UNIBAIL RODAMCO, UNTEC, UPB (SFEC), VEKA RECYCLAGE, VEOLIA ENVIRONNEMENT, VERTEEGO, VICAT.

Contacts presse :

Récylum - Ophélie Plantard • Tél. : 01 56 28 95 16 • oplantard@recylum.com

Thomas Marko & Associés : Séphanie Beauhaire • Tél. : 01 53 20 38 71 • stephanie.b@tmarkoagency.com

